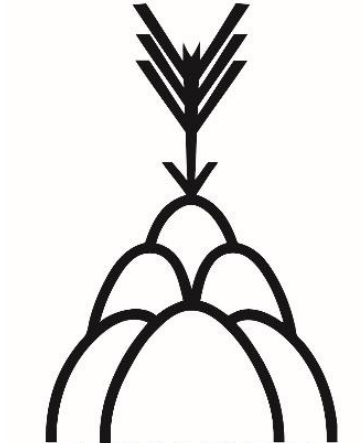


28 AVRIL 2022



**COMMUNE de BONSON**

**NOTE INFORMATION FINANCIERE  
DU BUDGET PRIMITIF 2022**

VERSION V1

# Table des Matières

1.	PREAMBULE.....	2
2.	EXERCICE 2021.....	2
2.1	Le déroulé .....	2
2.2	L'égalité des comptes.....	3
2.3	La section de fonctionnement et d'investissement.....	3
2.3.1	Synthèse globale.....	4
2.3.2	Détails fonctionnement .....	5
2.3.3	Détails de l'investissement .....	6
2.3.4	Le bilan financier .....	7
2.4	Affectation des résultats 2021 pour 2022.....	7
3.	LE BUDGET PRIMITIF 2022.....	8
3.1	Le budget fonctionnement et investissement.....	9
3.1.1	Le fonctionnement.....	9
3.1.2	Les investissements .....	10
3.2	Les 2 taxes impôts communales.....	11
3.3	Les associations.....	11
4.	ANNEXE 1 : Financement du SIVOM .....	12
4.1	Couts des services .....	12
4.2	Recette mise à disposition des agents.....	12
4.3	Cout résiduel des services.....	12
5.	ANNEXE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT DE LA METROPOLE.....	13

# 1. PREAMBULE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit une présentation brève et synthétique sous forme d'une note retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Nous y retrouvons les informations du compte administratif 2021 et le budget primitif 2022.

## 2. EXERCICE 2021

### 2.1 Le déroulé

L'année 2021 est la première année complète du nouveau conseil municipal. Cet exercice traduit la continuité du programme défini en mettant les administrés et le personnel communal au centre de nos actions, ainsi que la mise en valeur de notre patrimoine.

Nous retrouvons les actions pour le maintien de la 3eme classe en rendant l'école attractive en minimisant les dérogations avec la mise en place du bus scolaire pour le quartier du Gabre, avec une activité périscolaire et extrascolaire le mercredi et vacances scolaires. Ces activités remportent un bon succès avec une participation de 20 enfants en moyenne. Il est apporté aussi les améliorations sur le cadre de vie : meubles, aménagement, sécurisation, maintenances diverses.

La mise en œuvre de l'adhésion au SIVOM Val de Banquière en septembre nous a apporté tous ces services.

Les améliorations continuent sur le cadre de vie de la commune avec l'entretien des espaces verts, le nettoyage, la dynamisation du moulin et de l'olivaie communale, la médiathèque, les festivités, ... (voir feuilles de Bonson), l'aide aux associations qui y contribuent fortement, la préparation de la Fête du PNR mais qui a été malheureusement annulée pour cause de météo.

Le fonctionnement de la commune est renforcé avec une structure et un fonctionnement administratif / technique adaptée : recrutement d'une secrétaire de mairie pour 1 an (suite départ mobilité) et préparation par avancement de son remplacement, amélioration organisationnelle, restructuration de l'architecture informatique pour la rendre robuste et adapté après le changement du matériel engagé en 2020, continuité de l'amélioration de l'archivage avec l'aide du centre de gestion, mise à jour des statuts des personnels avec les avancements nécessaires et mise à jour du tableaux des effectifs, préparation de la mise en place du RIFSEEP\* , recrutement d'un agent technique pour 1 an, puis la rénovation et maintenance du réseau vidéo protection devenu inefficace.

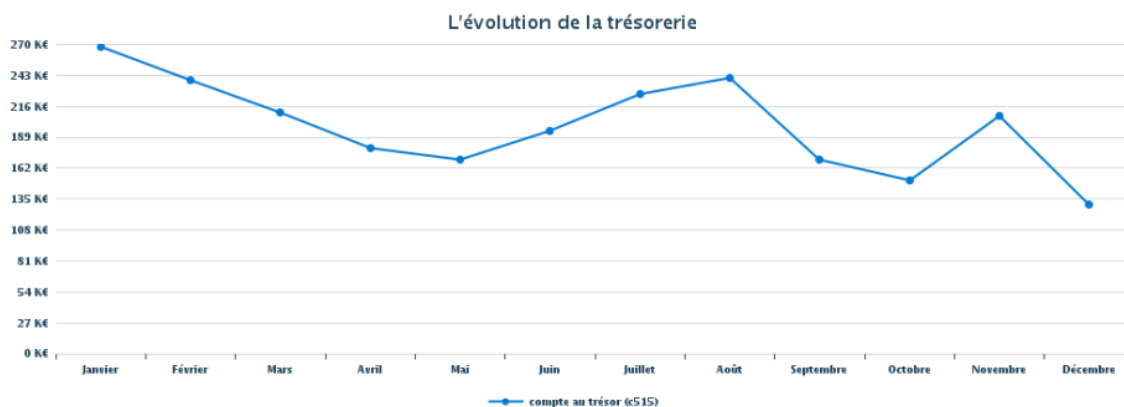
*\*Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.*

D'autres actions sont conduites : l'accompagnement du péril imminent avec la sécurisation du bâtiment et l'aide au relogement, la sécurité et prévention avec le développement et renforcement de la réserve communale de sécurité civile, le travail sur la mise en place d'un garde champêtre (toujours en cours), l'aménagement du Gabre ( lavoir, clos de boule,..), aménagement et restauration au village ( mains courantes, tableau St Joseph, début travaux Chapelle St Jean..)

Il ne faut pas oublier l'accompagnement de la Métropole Nice Côte d'azur qui est vraiment un plus pour notre commune, avec leur compétence voirie, assainissement, ... (une synthèse est en annexe). Cet accompagnement est en dehors de notre budget communal.

Au niveau gestion, l'objectif est de consolider le fonctionnement en répondant à la politique de la municipalité, d'engager les projets d'investissement avec les subventions accordées et de préparer les années suivantes du mandat.

Une trésorerie satisfaisante :



Informations de la Direction Générale des Finances Publiques

## 2.2 L'égalité des comptes

La période comptable est du 01 Janvier au 31 Décembre 2021

Le compte de gestion est établi par le comptable public. Il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Ce compte présente les résultats de l'exercice, le bilan de la commune avec les résultats précédents.

Le compte administratif est établi par la commune (ordonnateur). Il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes qui ont été exécutées sur la période.

Les deux comptes sont identiques

- **Le compte de gestion 2021** présente un excédent de fonctionnement de **+132 108,79 €** et un excédent d'investissement de **- 146 097,40 €**

(page 22 et 23)

- **Le compte administratif 2021** présente un excédent de fonctionnement de **+132 108,79 €** et un excédent d'investissement de **- 146 097,40 €**

(page 6)

- Avec la reprise du résultat de l'année précédente (2020), **le résultat de clôture 2020** est de **+ 257 379,19 €**

## 2.3 La section de fonctionnement et d'investissement

Le fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien en regroupant l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, logement...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et la Métropole, à diverses subventions. Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- La fiscalité. Il a été décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux par rapport à 2020.
- Les dotations versées par l'Etat, la Métropole
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

La section d'investissement prépare l'avenir. Elle est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

En dépenses, on retrouve les valeurs ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux sur des structures déjà existantes ou en création

En recettes : nous trouvons des valeurs liées au patrimoine telles (lien avec les permis de construire > Taxe d'aménagement), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus (par exemple : travaux sur un bâtiment public, aménagement espace public ...), le fond de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

### 2.3.1 Synthèse globale

En €	Section investissement	Section fonctionnement	Total des sections	
<b>RECETTE</b>				
Prévisions budgétaires totales (a)	696 422, 87	946 487, 33	1 642 910, 20	
Titres de recette émis (b)	87 446, 93	798 300, 00	885 746, 93	
Réductions de titres (c)	321, 32	2970, 40	3 291, 72	
Recette nettes (d=b-c)	87 125, 61	795 329, 60	882 455,21	
<b>DEPENSES</b>				
Autorisation budgétaires totales (e)	692 689, 36	946 487, 33	1 639 176, 69	
Mandats émis (f)	233 223, 01	670 452,13	903 675, 14	
Annulations de mandats (g)		7 231, 32	7 231, 32	
Dépenses nettes (h=f-g)	233 223, 01	663 220, 81	896 443,82	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
(d_h) excédent (h-d) <u>Déficit</u>	<b>146 097, 40</b>	<b>132 108,79</b>	<b>13 988,61</b>	
En €	RESULTAT CLOTURE EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT CLOTURE EXERCICE 2021
<b>BUDGET PRINCIPALE</b>				
Investissement	80 034,47		<b>-146 097, 40</b>	<b>- 66 062, 93</b>
Fonctionnement	233 430,15	42 096,82	<b>132 108, 79</b>	<b>323 442 , 12</b>
TOTAL	313 464,62		<b>-13 988, 61</b>	<b>257 379, 19</b>

Le résultat sur l'exercice 2021 est négatif mais largement positif sur le budget principal. La section d'investissement pénalise le résultat avec l'arrivée tardive des subventions, un point de vigilance pour 2022.

## 2.3.2 Détails fonctionnement

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	CA 2021	CA 2020	%	
Charges générales	280 525,94	278 242,60	0,82%	
Charges de personnel	241 389,01	210 889,24	14,46%	
Charges courantes	95 407,44	73 703,65	29,45%	
Charges financières	9 095,42	9 909,16	-8,21%	
Charges exceptionnelles		1 000,00		
Atténuation de produits	32 003,00	32 191,00	-0,58%	
Titre annulé				
operations d'ordre entre sections	4 800,00			
<b>TOTAL</b>	<b>663 220,81</b>	<b>605 935,65</b>	<b>9,45%</b>	
<b>SOLDE</b>	<b>132 108,79</b>			
RECETTES	CA 2021	CA 2020	%	
Atténuation de charges	1 496,00	15 393,82	-90,28%	
Produit des services	58 244,09	42 402,02	37,36%	
Taxes / impôts	551 308,00	556 878,00	-1,00%	
Dotation participation	87 466,64	74 094,56	18,05%	
Autres produits	36 601,23	42 315,19	-13,50%	
Produits exceptionnels	60 213,64	4 337,00	1288,37%	
Opération d'ordre				
<b>TOTAL</b>	<b>795 329,60</b>	<b>735 420,59</b>	<b>8,15%</b>	

### Dépenses :

- ⇒ Globalement les dépenses sont en hausses de 9,45%
- ⇒ Il y a une augmentation de la charge du personnel : 14,46% / 2020 dû à la mission de remplacement d'un agent administratif et la mission d'un agent technique.
- ⇒ Au niveau des charges générales, elles sont contenues malgré l'augmentation de l'énergie, de l'accroissement des actions de services et du sociale.
- ⇒ Au niveau des charges courantes, nous avons une augmentation de 29,45% dû à la mission de remplacement d'un agent administratif et la mission d'un agent technique (positionné sur les charges personnels et charges courantes).
- ⇒ Points notables :
  - Les dérogations scolaires : 21 362,62 € en 2020, passe à 14 971,30€ pour 2021
  - L'énergie électricité : 20 023,41€ (2020) > 24 876,76€ (à suivre)

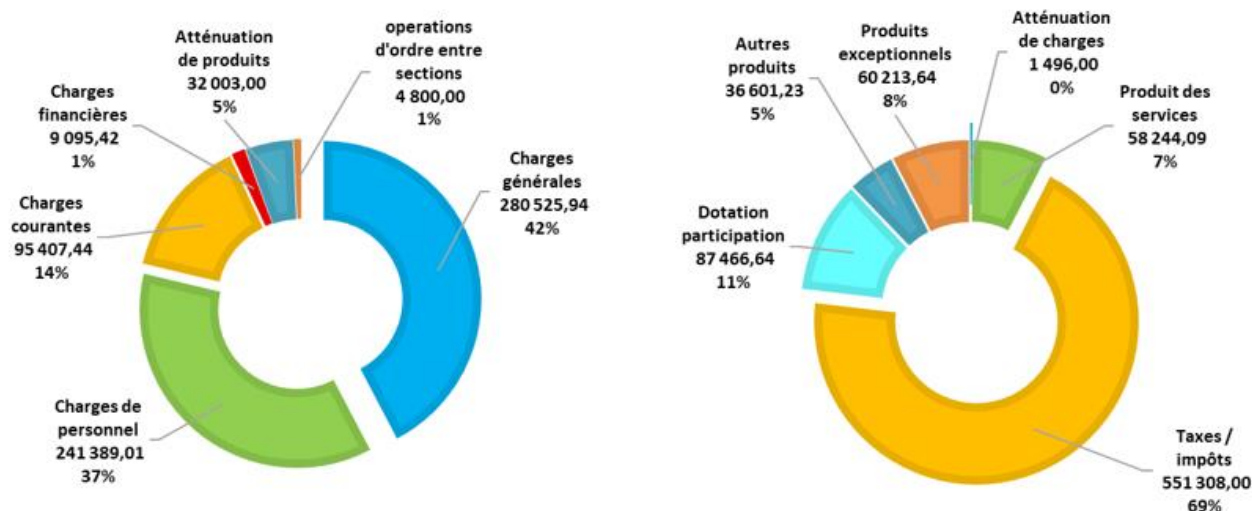
### Recettes :

- ⇒ Globalement les recettes sont en hausses de 8,15%
- ⇒ La baisse des dotations semble se stabiliser, la Taxe Habitation est maintenant figée.
- ⇒ Les taxes et impôts constituent 69% de nos recettes (en €)

Impôts directs locaux	251 605,00
Attribution de compensation	162 430,00
Dotation de solidarité communautaire	69 211,00
Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5 000 habitants	68 029,00
	<b>551 308,00</b>

## DEPENSES (en €)

## RECETTES (en €)



### 2.3.3 Détails de l'investissement

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	CA 2021	CA 2020	%
Opération d'ordre entre section			
Remboursement emprunt	41 934,96	41 121,20	1,98%
immobilisations incorporelles	5 515,92	48 000,00	100,00%
Immobilisations corporelles	129 680,42	144 601,75	-10,32%
operation pour compte de tiers	34 875,55		
subv equipement versees	21 216,16		
divers		1 109,68	
<b>TOTAL</b>	<b>233 223,01</b>	<b>234 832,63</b>	<b>-0,69%</b>

RECETTES	CA 2021	CA 2020	%
Opération d'ordre entre section	4 800,00		
Emprunt			
Autre			
subventions	16 507,79	226 942,15	-92,73%
Affectation du résultat	42 096,82	234 033,46	-82,01%
FCTVA et TA	23 721,00	119 786,00	-80,20%
<b>TOTAL</b>	<b>87 125,61</b>	<b>580 761,61</b>	<b>-85,00%</b>

SOLDE - 146 097,40

#### Dépenses :

- ⇒ Le remboursement de la dette + 1,98%
- ⇒ Aménagements, rénovation / mise à niveau, péril imminent et autre résiduel du passé.

Projet Chapelle St Jean (début)	5 515,92 €
Jardin Partagé - Restauration Cadre St Joseph	12 682,50 €
Achat /maintenance batiment et logement communaux	5 852,37 €
Ecole - aménagement / matériel	12 725,45 €
(stores, muret protection, réfrigérateur cuisine, climatisation maternelle et cantine, meubles	
Informatique / réseau (renforcement, amélioration robustesse)	24 966,00 €
Aménagement divers	14 419,76 €
(main courante chapelle et escalier village, chauffage église, barnum	
Video protection / mise à niveau technique et remise en état fonctionnement	19 671,54 €
Réalisation aménagement quartier du Gabre	16 732,00 €
(lavoir, reprise du canal, local poubelle)	
Batiment communal epicerie/moulin	22 630,80 €
(reprise mal facon évacuation eau, ventilation moulin)	
Projet antérieur au mandat (paiement)	21 216,16 €
(rue de la Tour, place Désiré Scoffier)	
Conduite péril imminent	34 875,55 €
(étude, expertise, frais dossier, frais relogement)	
	<b>191 288,05 €</b>

### 2.3.4 Le bilan financier

La commune a une santé financière satisfaisante avec un autofinancement brut\* de 132 108,79 € .  
(\*excédent de fonctionnement : recettes réelles moins les dépenses réelles)

La dette des emprunts restante est de **387 875, 73€**

#### Quelques indicateurs :

- Durée nécessaire pour éteindre la dette (Dette/épargne brut) : **3 ans**
  - ⇒ Info : « très bon » <8 ans, 8ans< bon <12ans , 12ans <« attention < 15ans, Au-delà 15ans < «rouge »
  - ⇒ *L'objectif est de garder le cap de ne pas dépasser les 7/8ans pour assurer les prochaines années.*
- Coef autofinancement courant (permet de financer les charges)
  - ⇒ Doit être inférieur à 1 (ou supérieur mais sur 2 exercices successifs max)
  - ⇒ Charge fonctionnement + annuité dette / produits fonctionnement = **0,86**
- Rigidité fonctionnelle :
  - ⇒ Charge du personnel + annuité dette + contingent article 65(indemnité élu, adhésion organismes, SDIS, ...) / produits fonctionnement
  - ⇒ Egal à **0,47** (Si sup à 2 >> Attention)

### 2.4 Affectation des résultats 2021 pour 2022

■ Résultat fonctionnement (clôture) :	323 442 , 12 €
■ Résultat d'investissement (clôture) :	- 66 062, 93 €
■ Affectation en réserve R 1068 :	156 053,84 €
■ Report fonctionnement R002 :	167 388,28 €



### 3. LE BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif porte sur des finalités structurantes.

- C'est un acte politique, c'est la traduction financière d'une ligne politique qui doit représenter les engagements de campagne.
- C'est un acte de prévision sincère et honnête
- C'est un acte économique pour la commune, pour le territoire (engagement de dépenses injectées dans l'économie française)
- C'est un acte d'autorisation du conseil municipal à l'exécutif

Au niveau fonctionnement, le budget 2022 se porte sur plusieurs actions.

- La vigilance du maintien de notre 3eme classe avec un effort maintenu sur le périscolaire, et activités extrascolaires ouverts toute l'année (séjour enfants,). Pour l'école, l'année scolaire 2020/21 comporte 51 enfants, et pour 2022/23, environ 60 enfants seront présents avec l'accueil des enfants de l'école de Plan du Var. Une classe découverte est à l'étude pour la prochaine rentrée scolaire.
- L'entretien de notre village et bâtiment : pérenniser avec la concrétisation de l'embauche d'un agent technique.
- La gestion du personnel communal avec son évolution (contrats adaptés) et la revalorisation salariale avec la mise en place du régime indemnitaire des fonctionnaires de l'état (RIFSEEP)
- Le remplacement de la secrétaire de mairie (suite au souhait de faire une mobilité professionnelle) par une promotion interne.
- L'adhésion au SIVOM Val de Banquière avec la périodicité financière de « Septembre-Septembre »
- Le concours aux associations avec une enveloppe à 12 300€ pour continuer les activités.
- La continuité de la mise en place d'un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) / d'un garde champêtre mutualisé avec Gilette et Pierrefeu.
- Mise en place de l'espace de vie sociale (EVS) subventionnée par la CAF (80% 2 premières années puis dégressif sur 4ans jusqu'à 64%) avec le recrutement d'une animatrice, et des travaux de rénovation de la maison Flora.
- La sécurité et la prévention : développement et renforcement de la réserve communale de sécurité civile.
- La maîtrise des dérogations scolaires pour arriver à l'annuler et maintenir nos classes de l'école.
- La prudence financière mais en utilisant le disponible pour des besoins.

Au niveau des investissements :

- Continuer à suivre les opportunités du plan de relance de l'état.
- Engager des opérations par rapport aux subventions disponibles et avec un planning de réalisation réaliste afin d'immobiliser au juste besoin les ressources financières.
- Deux projets avec assistance en maître d'ouvrage de Agence 06 (logement du Gabre) et SIVOM (aménagement espace loisirs et sport du Gabre)

La commune doit gérer une situation de « péril imminent » avec une mise en sécurité légale en se substituant au propriétaire qui fait défaut.

## 3.1 Le budget fonctionnement et investissement

### 3.1.1 Le fonctionnement

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
	CA 2021	BP 2022	
Charges générales	280 525,94	276 450,00	-1,45%
Charges de personnel	241 389,01	315 450,00	30,68%
Charges courantes	95 407,44	170 645,00	78,86%
Charges financières	9 095,42	9 700,00	6,65%
Virement Section Investissement		115 512,28	021
Charges exceptionnelles	-	18 384,00	100,00%
FNGIR / PVA	32 003,00	44 203,00	38,42%
Dépenses imprévues		10 000,00	
Opération d'ordre	4 800,00	4 800,00	
<b>TOTAL</b>	<b>663 220,81</b>	<b>965 144,28</b>	
<i>Total sans virement section investissement</i>		<i>820 032,00</i>	
RECETTES			
	CA 2021	BP 2022	
Excédent fonctionnement N-1		167 388,28	
Atténuation de charges	1 496,00	35 980,00	2305,08%
Produit exceptionnel	60 213,64	-	0,00%
Produit des services	58 244,09	79 550,00	36,58%
Taxes / impôts	551 308,00	551 247,00	-0,01%
Dotation participation	87 466,64	99 179,00	13,39%
Autres produits	36 601,23	31 800,00	-13,12%
mandat annulé		-	
<b>TOTAL</b>	<b>795 329,60</b>	<b>965 144,28</b>	
<i>Total sans excédent fonctionnement N-1</i>		<i>797 756,00</i>	
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
	CA 2021	BP 2022	
Remboursement emprunt	41 934,96	50 200,00	16,46%
Programmes	135 196,34	1 190 542,96	88,64%
Fonds de concours	21 216,16	-	
Déficit investissement N-1		66 062,93	
Taxe aménagement trop perçu			
Opération compte de tiers	34 875,55	169 124,45	
<b>TOTAL</b>	<b>233 223,01</b>	<b>1 475 930,34</b>	84,20%
<i>Total sans déficit investissement N-1</i>		<i>1 240 742,96</i>	
RECETTES			
	CA 2021	BP 2022	
résultat n-1			
Vient du fonctionnement		115 512,28	
RESULTAT (1068)	42 096,82	156 053,84	73,02%
Opération compte de tiers		204 000,00	
EMPRUNT / caution		573 219,30	
opération d'ordre	4 800,00	4 800,00	
FCTVA	23 721,00	18 776,00	-26,34%
Programmes	16 507,79	403 568,92	95,91%
<b>TOTAL</b>	<b>87 125,61</b>	<b>1 475 930,34</b>	94,10%
<i>Total sans vient du fonctionnement</i>		<i>1 156 418,06</i>	

Résultat 2021  
> affectation  
résultat

#### Recette :

- ⇒ Augmentation l'atténuation de charge avec l'aide de la CAF pour l'animation de l'Espace de Vie Sociale (plus de 35 000€)
- ⇒ Augmentation produit des services avec la mise à disposition de personnel au SIVOM (+36,5%)

#### Dépense :

- ⇒ Augmentation charge personnel (+30,68%) sur revalorisation avec régime indemnitaire des fonctionnaires de l'état (RIFSEEP), intégration agent technique, puis sur fin d'année, d'un agent de l'espace vie sociale et d'un agent ASVP/garde champêtre partagé.
- ⇒ Augmentation charge courante (+78,86%) avec les services du SIVOM

Le bilan du cout du Sivom avec les services apportés est en annexe.

### 3.1.2 Les investissements

PROGRAMMES INVESTISSEMENT 2022													
PROGRAMMES	Pour mémoire Réalisé N-	DEPENSES				RECETTES						Part communale	
		CRBP	BP2022	Total HT	Total TTC	Etat	AUTRES	Région		Département			total
								CRBP	BP	CRBP	BP		
Création bâtiment public Epicerie						14 184,92 €						14 184,92 €	- 14 184,92 €
Modernisation du moulin à huile								1 135,00 €		12 322,00 €		13 457,00 €	- 13 457,00 €
Achat véhicule CCFF		63 000,00 €		52 500,00 €	63 000,00 €			27 449,00 €				27 449,00 €	35 551,00 €
Réfection mur Intempéries		13 650,00 €		11 375,00 €	13 650,00 €							- €	13 650,00 €
Matériel informatique									1 520,00 €			1 520,00 €	- 1 520,00 €
Jardins Partagés	7 800,00 €	3 430,00 €	80 746,00 €	70 146,67 €	84 176,00 €							- €	84 176,00 €
Clos de boules au Gabre		82 580,00 €		68 816,67 €	82 580,00 €		2 800,00 €				34 078,00 €	36 878,00 €	45 702,00 €
Bâtiment communal Gabre		234 065,00 €		195 054,17 €	234 065,00 €				23 406,00 €			23 406,00 €	210 659,00 €
restauration chapelle St Jean	5 515,92 €	101 034,00 €		84 195,00 €	101 034,00 €		5 405,00 €	23 113,00 €		32 428,00 €		60 946,00 €	40 088,00 €
Dotation cantonale 2021	30 975,54 €	14 024,46 €	31 500,00 €	37 937,05 €	45 524,46 €					51 000,00 €		51 000,00 €	- 5 475,54 €
Pierres sèches			32 000,00 €	26 666,67 €	32 000,00 €				16 000,00 €			16 000,00 €	16 000,00 €
Liaison Inter quartier			214 850,00 €	179 041,67 €	214 850,00 €						35 000,00 €	35 000,00 €	179 850,00 €
Espace de vie sociale			109 035,00 €	90 862,50 €	109 035,00 €	43 614,00 €	43 614,00 €					87 228,00 €	21 807,00 €
restaurant			64 111,50 €	53 426,25 €	64 111,50 €				12 000,00 €		24 500,00 €	36 500,00 €	27 611,50 €
Aménagement Loisirs Sports - SIVOM			15 000,00 €	12 500,00 €	15 000,00 €							- €	15 000,00 €
Achat terrain parking			60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €							- €	60 000,00 €
porte poste			5 562,00 €	4 635,00 €	5 562,00 €							- €	5 562,00 €
placard école			3 779,00 €	3 149,17 €	3 779,00 €							- €	3 779,00 €
Sécurisation école			11 000,00 €	9 166,67 €	11 000,00 €							- €	11 000,00 €
maison flora			1 296,00 €	1 080,00 €	1 296,00 €							- €	1 296,00 €
école stores			1 300,00 €	1 083,33 €	1 300,00 €							- €	1 300,00 €
défibrillateur			1 000,00 €	833,33 €	1 000,00 €							- €	1 000,00 €
carte four			1 500,00 €	1 250,00 €	1 500,00 €							- €	1 500,00 €
illuminations diverses			1 900,00 €	1 583,33 €	1 900,00 €							- €	1 900,00 €
spots bureau			1 200,00 €	1 000,00 €	1 200,00 €							- €	1 200,00 €
chaises + bureau			2 380,00 €	1 983,33 €	2 380,00 €							- €	2 380,00 €
blaconnières			600,00 €	500,00 €	600,00 €							- €	600,00 €
divers					14 000,00 €							- €	14 000,00 €
pizzeria					26 000,00 €							- €	26 000,00 €
				968 785,80 €	1 190 542,96 €	57 798,92 €	51 819,00 €	51 697,00 €	52 926,00 €	95 750,00 €	93 578,00 €	403 568,92 €	786 974,04 €

## 3.2 Les 2 taxes impôts communales

### REFORME FISCALE – SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation demeure uniquement pour les résidences secondaires et pour les locaux vacants

A compter de 2021, la commune ne délibère plus sur le taux communal de la Taxe d'Habitation. La compensation de la perte du produit fiscal se fait par le transfert de la part DEPARTEMENTALE de TAXE FONCIERE sur LES PROPRIETES BATIES et de l'ETAT

Taux des taxes impôts communales :

Le taux de la Taxe Foncière Bâtie est reconduit au taux de **34,13%**

Le Taux de la Taxe Foncière Non Bâtie est reconduit au taux de **67,98%**

## 3.3 Les associations

Le budget prévoit une enveloppe de 12 300€.

Une réserve est faite de 500€ si un besoin se présente sur l'année.

Il est ajouté l'association CESAM (Comité d'Entreprise Sociale d'Actions culturelle et de loisirs de nice cote d'azur qui est l'équivalent d'un comité d'entreprise avec ses prestations (enfance, loisirs, culture, logement et divers aides) pour les agents communaux). Il est prévu le paiement des deux premières années, 2020 et 2021, puis celle de 2022.

Association	montant attribué
FSBE (Yoga)	500 €
Li Bousounnenc	2 500 €
APE	1 500 €
Amicale bouliste du Gabre	1 000 €
Escale	300 €
Sport collège	350 €
Foyer du collège	150 €
En Faim de Contes	500 €
CESAN*	5 000 €
"reserve"	500 €
<b>Total</b>	<b>12 300 €</b>

## 4. ANNEXE 1 : Financement du SIVOM

### 4.1 Coûts des services

Compétences	Petite Enfance	Enfance Jeunesse Séjour	Sports	Social	Centre de formation	Environnement	Marchés	Administration	Fonctionnel communes	Total coûts résiduels 2022	2021 pour mémoire	2022/2021
BONSON	4 490	86 479	181	1 924	1 125	12 270	1 500	146	0	108 115	0	108 115

### 4.2 Recette mise à disposition des agents

La mise à disposition des agents pour périscolaire et extrascolaire : 38 098 €

### 4.3 Cout résiduel des services

L'ensemble des services (enfance, séjour enfants, brigade espace vert,..) proposés à la commune est de 70 017 €

## 5. ANNEXE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT DE LA METROPOLE

Travaux tous crédits confondus : récurrent, entretien, intempéries, voies structurantes.

**2020**

MONTANT ENC			
COMMUNE	LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX	DESIGNATION	Total
Bonson	Carrefour RM 27 et Allée Léon Roux	Réparation d'un parapet accidenté et rejointoiement du mur	4 252,62 €
	Place Désiré Scoffier	Aménagement de la place Construction de la chaussée	18 000,00 €
	Place du Festin	Aménagement de la place Construction d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales	3 684,00 €
	Route de l'Energie	Démolition des bordures tour d'arbres et reprise du revêtement	6 534,00 €
	Route de st Hospice n° 687	Renforcement de la chaussée	2 256,00 €
	Route des Salles n° 373	Réparation et mise à la norme de glissières de sécurité mixtes	5 237,78 €
	RM 17 - RM 27	Construction d'un soutènement suite aux intempéries de novembre 2019	49 714,14 €
	Diverses voies	Fourniture et mise en place de SV temporaire	4 326,06 €
		Mise en place de mobiliers urbains de propreté (20 corbeilles de rues)	8 136,62 €
	Réfection de la signalisation horizontale	1 488,20 €	
	Remplacement de corbeilles de rues déterriorées	811,25 €	
Total général			104 440,67 €

**2021**

MONTANT ENC			
COMMUNE	LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX	DESIGNATION	Total
Bonson	Carrefour route du vieux moulin/route de l'Energie - Quartier de Gabre	Création de stationnements	15 140,33 €
	Place de l'Eglise	Diagnostic d'un platane et d'un tilleul	390,00 €
	Quartier de Gabre	Mise en place de mobilier urbain ( jeux, bancs et barriere décorative )	4 200,00 €
	RM 27 PR 0,000 à 4,200	Mise en place de signalisation horizontale	10 174,75 €
	RM 27 PR 1,550	Réparation de parapet	7 587,49 €
	RM 27 PR 2,250	Mise en place de signalisation verticale	3 880,08 €
	RM 27 PR 2,800	Mise en place de glissières de sécurité	4 514,40 €
		Réparation de parapet suite AVP	9 316,64 €
	RM 27 PR 3,970	Réparation de parapet	3 037,88 €
	RM 27 PR 5,200 à 6,700	Renforcement de la chaussée	164 192,69 €
	Route du vieux moulin - Quartier le Gabre	Renforcement de la chaussée	34 227,78 €
	Routes des Salles	Mise en place de glissières de sécurité	11 526,00 €
	Rue de la tour	Purge de Falaise	4 285,52 €
Diverses voies	Fourniture de signalisation verticale	1 763,58 €	
	Remplacement de corbeilles de rues déterriorées	811,25 €	
Total général			275 048,39 €